**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 75 (1987)

**Heft:** [6-7]

Artikel: Stage
Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-278357

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



#### Lausanne

### Pour soutenir la Maison de la femme

(sch) - Madeleine Moret avait fait de l'Union des femmes de Lausanne son héritière, à « charge pour elle de créer une fondation » et d'ouvrir la Maison de l'Eglantine aux diverses associations féminines. La Fondation Madeleine-Moret est créée depuis 10 ans, un comité de 9 membres bénévoles gère la maison et organise expositions et manifestations qui viennent s'ajouter à celles qui sont offertes par les associations locataires. Ces dernières paient une contribution aux frais d'entretien et d'exploitation de la maison, car les intérêts du petit capital inaliénable de la fondation n'y suffisent pas. Jusqu'à l'an dernier, la fondation a réussi à boucler les comptes sans déficit et sans aide extérieure. Mais c'est dur et le comité se sent seul, d'où la proposition de créer une Association des ami(e)s de la fondation Madeleine-Moret.

La séance constitutive a eu lieu le 20 mai; les statuts ont été discutés, les cotisations fixées à 20 francs au minimum. Une présidente a été nommée: Annette Rochaix va avoir la charge de lancer cette nouvelle association et de recruter le plus grand nombre possible d'ami(e)s qui viendront ainsi encourager le comité de la Maison et lui apporter un soutien actif ou au moins financier.

#### ADF Lausanne

#### Présidente bienvenue

(sl) — Après une année de direction collégiale, le groupe de Lausanne de l'ADF a de nouveau une présidente: il s'agit de Françoise Longchamp, qui était déjà l'un des piliers du bureau assurant le fonctionnement du groupe au cours de l'année écoulée. L'élection de cette femme efficace et motivée, active par ailleurs au sein du Parti Libéral

Vaudois, a été saluée avec enthousiasme lors de la dernière Assemblée Générale du groupe, le 7 mai dernier.

Pendant l'exercice 1986/87. l'ADF Lausanne a concentré ses activités sur deux thèmes: les nouvelles techniques de reproduction (journée de réflexion du 7 février dernier, coorganisée avec notre journal et le groupe vaudois de l'association Femmes Féminisme Recherche) et l'AVS (forum de l'ADF Suisse à Lausanne le 25 avril). Le travail sur les stéréotypes liés au sexe dans les manuels scolaires vaudois se poursuit vaillamment, sous la forme d'une analyse minutieuse des nouveaux textes en préparation du point de vue du sexisme. Le Bureau Information Femmes, géré conjointement avec le Centre de Liaison des Associations Féminines vaudoises, répond à un nombre croissant de demandes de renseignements. La Bibliothèque féministe, dont on trouvera ci-contre, en encadré, les dernières acquisitions, enregistre aussi une augmentation des livres prêtés.

C'est justement aux responsables de la Bibliothèque qu'était due l'organisation de la deuxième partie de la soirée : la cinéaste et écrivaine Gisèle Ansorge, accompagnée de son mari, est venue présenter certains films d'animation qu'elle réalise en collaboration avec ce dernier. Elle a donné une démonstration passionnante de sa technique de création. On pouvait également se procurer, lors de cette soirée, le dernier livre de Gisèle Ansorge, Le jardin secret dont nous présentons ci-dessous un bref compte rendu

(sch) — Seize nouvelles courtes et bien troussées: en quelques lignes le décor est planté ou le personnage campé, le suspense est créé et l'histoire se déroule jusqu'au dénouement bien souvent totalement inattendu, car Gisèle Ansorge qui a une écriture précise et directe, sait mêler subtilement le quotidien au fantastique, une histoire toute simple au surnaturel, un problème psychologique à l'imaginaire, la réalité au rêve.

Ce livre a obtenu en 1985 le Prix de la Ville de Fribourg, lors de la première Fête des lettres romandes ; il vient de paraître aux éditions Plaisir de lire, La Croix-sur-Lutry. Bibliothèque de l'ADF Lausanne

### Dernières acquisitions

- « Christine de Pizan, la Cité des Dames », texte traduit et présenté par Th. Moreau et C. Hicks, éd. Stock Moyen Age 1986.
- «La situation de la femme dans l'AVS, » Nathalie Kohler, éd. Réalités Sociales 1986
- « Les sorciers de la vie », Marie-Ange d'Adler et Marcel Teulade, éd. Gallimard 1986.
- « Maternité en mouvement », A.-M. de Vilaine, M. le Coadic, L. Gavarini, éd. Saint-Martin 1986.
- « Les Années du crépuscule », Ariyoshi Sawako, éd. Stock/Nouveau Cabinet Cosmopolite 1986.

Publicité



#### ADF Vallorbe

#### L'in vitro vécu

Démarche originale que celle du groupe de Vallorbe de l'ADF. Pour éclairer le débat sur les nouvelles techniques de reproduction, ses responsables ont invité à une table ronde organisée récemment la mère d'un enfant conçu in vitro. Entourée par l'un des premiers gynécologues suisses à avoir pratiqué cette technique, ainsi que par un représentant du Beobachter, le curé et le pasteur de Vallorbe, cette mère a pu s'exprimer sur une expérience vécue à la première personne.

### Stage

# Voix, rythme et percussion

Ce stage de cinq jours à la Fondation Hindemith à Blonay, du 3 au 8 août, sera donné par Catherine Berthet, professeur de pose de la voix et de chant et Isabelle Chanson, percussionniste et éducatrice.

Prix: 590 francs, comprenant cours, pension complète, frais d'inscription et matériel.

(Il n'est pas nécessaire d'être musicien(ne) pour suivre ce stage qui s'adresse à tous ceux (celles) qui sont intéressé(e)s par le développement de leur propre voix et la découverte de leur rythme intérieur).

Tous renseignements au (021) 23 97 58

Bienne

### Pour un bureau des droits de la femme

(nr) — En février dernier, le Grand Conseil bernois acceptait, sous forme de postulats, deux motions pour la création d'un bureau cantonal des droits de la femme.

Pour faire avancer rapidement les choses, (les postulats dorment en effet souvent dans les tiroirs), les motionnaires, Mmes Joy Matter et Sylviane Zulauf, ont invité, le 28 avril dernier, les organisations de femmes de tous bords, à venir préparer un projet précis.

Se rendant compte que la balle est dans leur camp, les femmes se sont déplacées en nombre: elles étaient plus d'une trentaine, représentant 15 associations, à participer à la discussion. Voilà la preuve d'une très grande volonté!

D'autres réunions vont suivre prochainement.

A Bienne, par contre, le Conseil de Ville a dernièrement refusé, à deux voix près, une motion similaire, pour un bureau communal cette fois.

L'ouvrage, c'est sûr, sera remis sur le métier.

Fribourg

## Nouveau local pour le CLAF

(bg) — Le Centre de liaison fribourgeois a tenu son assemblée générale le 6 mai dernier. Au comité, présidé par Mme M.-J. Dubas, 4 nouvelles membres ont remplacé celles qui ont quitté. Ce sont Mmes Perroud de Romont, Poffet-Suter de Fribourg, Françoise Remy et Barbara Schwaller, de l'ADF Singine.

Pour l'avenir, le CLAF aura un local dans l'ancien Hôpital des Bourgeois transformé; il le partagera éventuellement avec des associations intéressées. Par ailleurs, le CLAF va mettre sur pied un service de consultation juridique exclusivement réservé aux questions concernant le nouveau droit matrimonial. Le prix, après rendezvous téléphonique avec une femme notaire, pourra être de 20 francs la consultation.

Le CLAF envisage enfin de faire revivre les cours d'économie familiale au sens large : ils seront destinés aux femmes non paysannes (puisque cellesci ont déjà leurs cours à Grangeneuve) et comprendront des cours de droit, de comptabilité, de cuisine, de pédagogie, etc. La commission cantonale de la formation des adultes donnera son appui financier.

Neuchâtel

## Des femmes à l'écoute des femmes

(ib) — Le Centre de liaison des sociétés féminines a tapé dans le mille l'année dernière avec « Centr'elle »; cette permanence d'accueil connaît un tel succès qu'on étend déjà ses prestations, et en alternance avec les consultations juridiques, elle fonctionnera deux fois par mois.

Le service de consultations juridiques existe depuis plus de 30 ans. Toutes les inquiètes, les perplexes, égarées du code y trouvent conseils et renseignements, en matière conjugale, professionnelle, questions de testament, de bail, etc.

Avec l'affluence attendue des consultants pour l'entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial, les prestations doublent, soit deux fois par mois également.

Complémentaire au service ci-dessus, le centre d'accueil « Centr'elle » répond à un besoin parallèle des femmes. Après une année de fonctionnement, les responsables le situent entre « le 111 et le 143 », soit entre les renseignements de tous ordres et le secours moral de la main tendue.

Un solide fichier, une documentation ad hoc, des réflexes de bons sens et une expérience de vie, permettent de renseigner, guider, orienter; mais on prête aussi une oreille attentive à celles qui viennent pour dire leur solitude et la vie devenue pesante.

«Un problème qui nous a frappé par son ampleur, et qui n'a ni âge ni sexe » disent les femmes à l'écoute.

Elles ont un souhait : que les femmes apportent quelque chose, proposent un partage et ne soient pas seulement de-

mandeuses... ça viendra, c'est sûr.

Faubourg de l'Hôpital 19a, rez-de-chaussée, tél. (038) 24 40 55.

Consultations juridiques: 2e jeudi du mois, de 14 à 17 h, (prendre rendez-vous de 13 h à 14 h); 4e jeudi du mois, de 16 à 19 h, (rendez-vous de 15 à 16 h).

Centr'elle, 1er jeudi du mois, de 9 à 11 h; 3e jeudi du mois, de 17 à 19 h.

Ecole neuchâteloise

## Ils ont dit « féminisation »...

(ib) — Les enseignants neuchâtelois ont mal posé le problème, et le DIP n'a pas corrigé la copie. On constate dans l'enseignement primaire une féminisation inquiétante (80 % de femmes), a écrit le comité du SNEP (Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires), qui compte pourtant 3 hommes et 6 femmes (sic!): c'est vrai, a répondu M. Jean Cavadini, chef du DIP, de retour d'Helsinki avec la même crainte formulée au plan européen.

Le calcul est faux, en ce sens que l'enseignement en général ne compte pas trop de femmes mais simplement pas assez d'hommes; on a substitué l'addition à la soustraction, et la nuance est de taille. Le terme même de « féminisation » dénote un état d'esprit alarmant dans le milieu de l'instruction.



Les hommes veulent reconquérir les petits degrés.

Photo R. Gorissen

« Vous vouliez qu'on parle d'émasculation », plaisante M. Walser, secrétaire syndical. Voyons où ils ont mal!

Le syndicat comme le DIP se réfèrent à la problématique générale de l'emploi et évoquent la pléthore dans l'enseignement. Mais en même temps, le langage utilisé est édifiant. Les organes dirigeants du syndicat semblent avoir pas mal de poussière dans la tête pour tenir une argumentation d'avant 1981, voire d'avant-guerre: la

fragmentation des postes (classes en duo) n'a pas joué en faveur des hommes (les pôvres!) et la situation se complique pour les chefs de famille (mâles en général, bien entendu); c'est vrai que les demipostes ainsi créés ont permis à nombre de femmes de poursuivre voire de reprendre leur activité professionnelle, d'où l'envahissement féminin, « apportant un salaire d'appoint ou une occupation à ces dames », entend-on encore trop souvent dans la bouche-même de syndicalistes.

Mais riches de leur instinct maternel inné, les maîtresses pouvaient à merveille s'occuper de ces petites choses — écoliers débutants — fort peu gratifiantes pour de mâles intelligences.

Quant au danger de ce monde de femmes, il se marque par la crainte de voir ces futurs citoyens mal armés pour la vie dans cet univers par trop féminin!

Oh! là, là, mais c'est vrai: quelle menace générale que cette féminisation. Il faut en appeler aux hommes pour qu'ils investissent aussi les hôpitaux (quelle santé pour le peuple dans ce monde d'infirmières et d'aides-soignantes?), qu'ils envahissent les rayons des magasins (avec toutes ces vendeuses notre économie va à vau-l'eau) et qu'ils entrent en masse dans la coiffure, il y va de notre avenir de chevelus!

Ironie peut-être, mais le problème de fond doit être posé, en général, et dans l'école neuchâteloise en particulier : la féminisation d'une profession est encore et toujours dévalorisante pour le statut de cette profession. Ce qui est navrant, c'est que le syndicat se réveille au moment où la question de la sécurité de l'emploi fait trembler ces messieurs.

Les hommes disent vouloir reconquérir les petits degrés par souci d'égalité et pour offrir ainsi aux enfants l'image d'une société mixte. Mais l'esprit et le langage avec lesquels ils entament ce débat laisse tout à craindre pour l'image égalitaire qu'ils donneront à leurs élèves. Qu'ils se dépoussièrent plutôt l'esprit et laissent encore les femmes en surnombre!

Sauf ceux qui ont tout compris et qui admettent le droit au travail pour chacun-e, selon ses compétences d'abord et non selon son sexe.